

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MYNITRAS 26 N +13SO<sub>3</sub>, NAC+S 26 N +13SO<sub>3</sub>

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisations par les consommateurs

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Borealis L.A.T GmbH  
St.-Peter-Strasse 25, 4021 Linz, Autriche  
Téléphone: +43 732 6915-0

Adresse électronique : [sds@borealisgroup.com](mailto:sds@borealisgroup.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 01 45 42 59 59 (24h)  
+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Informations Additionnelles : EUH210  
sur les Dangers

Fiche de données de sécurité disponible  
sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPVB : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT),

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 70 - < 80

Remarques : Les mélanges ne sont pas classés Irritant pour les yeux (études OCDE 405 et OCDE 437 menées sur des mélanges similaires).

Numéros d'Enregistrement REACH:  
www.borealisgroup.com , Company - REACH - Registered substances

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.  
Demander conseil à un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:  
Troubles digestifs  
L'absorption du produit dans le corps peut conduire à la formation de métémoglobine dont la concentration élevée entraîne une cyanose.

Les effets d'un contact répété ou prolongé avec la peau peuvent inclure:  
Sensation de gêne

Inhalation:  
Risque d'œdème pulmonaire retardé.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

Traiter de façon symptomatique.  
Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau à grand débit

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse  
Sable  
Poudre sèche  
Halons  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.  
Des vapeurs toxiques peuvent se dégager.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

Oxydes d'azote (NOx)  
Ammoniac

Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.  
Voir chapitre 10.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.  
Contacter les autorités locales compétentes.

S'assurer que les portes et les fenêtres sont ouvertes.  
Éviter l'inhalation des fumées de décomposition.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Balayer pour éviter les risques de glissade.  
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Ne pas mélanger avec de la sciure, des matières combustibles ou organiques.  
Laisser le récipient ouvert.  
Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Tenir écarté des matériaux incompatibles.  
N'utiliser que du matériel propre.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Restreindre la taille des tas (conformément à la réglementation locale) et laisser au moins un mètre de distance autour des tas de produits ensachés.  
Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.
- Matériaux appropriés pour les conteneurs: Plastiques Acier inoxydable Aluminium
- Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Cuivre Zinc
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 32 °C. Eviter de stocker en plein air. Protéger de l'humidité. Suite à des variations thermiques répétées au-dessus et en-dessous de 32°C, le produit devient poreux à cause du changement de structure cristalline, associé à une augmentation de la formation de poussières et une augmentation du volume des grains. Cela peut entraîner la rupture des sacs et des fuites de produit.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.  
Tenir écarté des matériaux incompatibles.  
Voir chapitre 10.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Dans les exploitations agricoles, s'assurer que les engrais ne sont pas stockés à proximité de foin, paille, céréales, carburant diesel, etc.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate d'ammonium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long-terme, Systémique	5,12 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long-terme, Systémique	36 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long-terme, Systémique	2,56 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long-terme, Systémique	8,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long-terme, Systémique	2,56 mg/kg p.c./jour

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate d'ammonium	Installation de traitement des eaux résiduaires	18 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Éviter la formation de poussière.

Veiller à une ventilation adéquate.

Avant tous travaux par point chaud et matériaux chauds sur des contenants et appareils ayant contenu du produit, les traces de produits doivent être éliminées par un lavage efficace à l'eau.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité (EN 166)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

### Protection des mains

- Matériel : Caoutchouc nitrile
- Délai de rupture :  $\geq$  480 min
- Épaisseur du gant :  $\geq$  0,11 mm
- Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

### Remarques

- : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.  
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

### Protection respiratoire

- : Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m<sup>3</sup> le masque anti-poussière est recommandé.

Protection respiratoire conforme à EN 143 / EN 149.

### Filtre de type

- : Filtre P1

### Mesures de protection

- : Les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés doivent être portés conformément à la Règlementation (EU) 2016/425.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : solide
- Couleur : gris, brun clair
- Odeur : inodore
- Seuil olfactif : Non applicable
- pH : 5 - 7, 10 %

---

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria  
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333  
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website [www.borealisgroup.com](http://www.borealisgroup.com)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

Point de fusion	: > 150 °C
Point d'ébullition	: Se décompose au-dessous du point d'ébullition.
Point d'éclair	: Non applicable, (inorganique)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité	: 1 080 - 1 100 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: partiellement soluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable (inorganique)
Température de décomposition	: > 150 °C
Propriétés explosives	: Non explosif Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

### 9.2 Autres informations

donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

---

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria  
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333  
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website [www.borealisgroup.com](http://www.borealisgroup.com)

SDS-FR - FR



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.  
Libère des gaz nitreux au contact des acides forts.  
Se décompose par chauffage.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température > 150 °C  
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
Tenir écarté des matériaux incompatibles.  
Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières organiques  
Des matières combustibles  
Agents réducteurs  
Acides forts et bases fortes  
Poudres métalliques  
Cuivre  
Alliage de cuivre  
Chlorates  
Chromates  
Nitrites  
soufre  
permanganates

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Ammoniac

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2 950 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 88,8 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: > 5 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Produit:

Les informations fournies sont basées sur des tests réalisés sur des mélanges ayant des compositions similaires.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Souris  
Méthode: OCDE Ligne directrice 429  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium  
Références croisées

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

### nitrate d'ammonium:

Génotoxicité in vitro

- : Type de Test: Test de Ames  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium
- : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE Ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium
- : Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE Ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
Substance d'essai: Nitrate de potassium

### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Composants:

nitrate d'ammonium:

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Composants:

nitrate d'ammonium:

Effets sur la fertilité

- : Espèce: Rat  
NOAEL: > 1 500 mg/kg,  
Méthode: OCDE Ligne directrice 422  
Substance d'essai: Nitrate de potassium

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Composants:

nitrate d'ammonium:

Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Composants:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

### nitrate d'ammonium:

Espèce: Rat

NOAEL: 0,185 mg/l

Voie d'application: Inhalation

Durée d'exposition: 14 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 412

Substance d'essai: Nitrate d'ammonium

### Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### nitrate d'ammonium:

- |  |  |
|--|--|
| Toxicité pour les poissons   | : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 447 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>Type de Test: Court terme  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 490 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>Type de Test: Court terme<br>Substance d'essai: Nitrate de potassium<br>Remarques: Eau douce                     |
| Toxicité pour les algues   | : CE50 : > 1 700 mg/l<br>Durée d'exposition: 10 jr<br>Substance d'essai: Nitrate de potassium<br>Remarques: Eau de mer   |
| Toxicité pour les bactéries  | : CE50 : > 1 000 mg/l<br>Durée d'exposition: 180 min<br>Type de Test: Inhibition de la respiration de boues activées<br>Substance d'essai: Nitrate de sodium<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 209 |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : Remarques: étude scientifiquement injustifiée  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : CE50: 555 mg/l<br>Durée d'exposition: 7 jr<br>Espèce: Bullia digitalis (prosobranch gastropod)   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Mobilité : Milieu: Eau  
Remarques: complètement soluble

: Milieu: Sol  
Remarques: (NO<sub>3</sub>-), On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

: Milieu: Sol  
Remarques: (NH<sub>4</sub>+), Après libération, est absorbé par le sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts. Un important déversement accidentel peut causer des impacts environnementaux tels que l'eutrophisation d'eaux de surface closes.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.  
Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts.  
Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.
- Code Européen de déchets:  
06 10 99: déchets non spécifiés ailleurs
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire., Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADN, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR, Le nitrate d'ammonium avec moins de 0.4% de carbone organique n'est pas classé comme explosif selon les tests ONU de séries 1 et 2.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 4.0

Date de révision: 07.05.2020

Date précédente: 19.06.2017

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
nitrate d'ammonium (Numéro sur la liste 58)  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
2	Nitrate d'ammonium: formule d'engrais	1 250 t	5 000 t

#### Autres réglementations:

Stockage : concerné par la rubrique 4702-II (ex 1331-II) de la Nomenclature des Installations Classées. (Décret 2014-285 du 3 mars 2014).

Règlement (UE) no 98/2013 du Parlement européen et du Conseil du 15 janvier 2013 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs:

Annexe II

Toutes les transactions suspectes, toutes les disparitions significatives et tous les vols de ce produit doivent être reportés au point de contact national ([https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/counter-terrorism/protection/implementation-explosives-precursors-legislation\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/counter-terrorism/protection/implementation-explosives-precursors-legislation_en)).

Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, qui fixe des valeurs limites : 50 mg/l en NO<sub>3</sub>- et 0.1 mg/l en NH<sub>4</sub>+.

Règlement (CE) no 2003/2003 relatif aux engrais

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

### Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Ox. Sol. : Matières solides comburantes

### Information supplémentaire

Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements.  
Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Steffen Pfeiffer

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Chemical Safety Report, Ammonium Nitrate. FARM REACH Consortium, 2019  
EFMA / Fertilizers Europe Guidance documents

### Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

**Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.**

**Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.**

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.